

L'islam fout la merde en entreprise aussi, bobos et islamo-collabos se bandent les yeux

écrit par Christine Tasin | 22 avril 2015



<http://www.europe1.fr/emploi/religion-en-entreprise-des-conflits-en-hausse-mais-minoritaires-2433177>

Que des faux-culs qui osent titrer « *religion en entreprise : des conflits en hausse mais minoritaires* ».

Faux-culs parce que seul l'islam pose problème en entreprise et tout le monde le sait, mais une fois de plus, pour ne pas stigmatiser, on ne nomme pas les choses, histoire d'ajouter au malheur du monde...

Faux-culs parce que pour 10 à 15 millions de musulmans présents en France, soit 15 à 25 % présents dans la population de la France, **y compris les nombreuses femmes qui ne**

travaillent pas :

Alors que cette étude est menée depuis trois ans, les cas conflictuels ont marqué une hausse mais restent minoritaires avec seulement 12% des faits constatés. De plus, un quart des 1.296 personnes interrogées déclarent rencontrer régulièrement la thématique religieuse dans leur travail. 23% des managers disent avoir rencontré la question du fait religieux en entreprise, un nombre qui a doublé en un an.

Cela signifie que partout où il y a musulmans la thématique religieuse apparaît, cela signifie que les cas conflictuels apparaissent presque à chaque fois qu'il y a présence de l'islam. C'est mathématique.

Nos amies chauffeur à la Ratp qui ont été salies, harcelées, agressées... pour avoir mis sur la place publique les difficultés rencontrées avec un certain nombre de leurs collègues musulmans ne seront pas étonnées de retrouver des expériences ressemblant étrangement aux leurs :

Menaces d'accusation de racisme. *Si dans la majorité des cas, ces cas ne posent pas problème, certains se révèlent problématiques, comme quand des salariés hommes refusent de travailler avec une salariée femme ou des demandes de travailler avec des personnes de même religion. Des situations que les managers peuvent avoir du mal à gérer. En cause ? Les menaces d'accusation de racisme ou de discrimination sont avancées en premier, la remise en cause de la légitimité du manager ou de l'entreprise et le refus de discuter sont aussi évoqués.*

Refus d'adresser la parole à une femme. *Les convictions religieuses peuvent remettre aussi en cause la sécurité dans les entreprises. « Nos collègues, femmes pour l'essentiel, nous ont rapporté que dans certains cas certains personnel de sol refusaient de les saluer, de leur serrer la main par respect de leurs convictions religieuses », explique ainsi à*

Europe 1 Véronique Damon, pilote et secrétaire général du SNPL Air France.

<http://www.ndf.fr/identite/01-02-2013/a-cause-de-lislam-les-machinistes-femmes-de-la-ratp-en-voient-des-vertes-et-des-pas-mures#.VTX62yHtmko>

<http://resistancerepublicaine.com/2012/lettres-au-directeur-de-la-ratp-qui-tolere-une-scandaleuse-discrimination-envers-les-femmes-dans-son-entreprise/>

La suite est intéressante qui montre clairement que la sécurité des passagers, dans le cadre de l'aviation par exemple est clairement mise en danger, sans que quoi que ce soit soit fait...

« Dans le cas le plus le plus extrême », elle rapporte un refus « d'adresser la parole » à « une collègue femme ». « Le fait de ne pas saluer quelqu'un, si j'ai personnellement du mal à le comprendre, n'a pas d'impact direct sur la sécurité des vols », estime-t-elle, mais « le fait de faire un détour pour ne pas avoir à être confronté à une présence féminine, on atteint là un problème de sécurité car en cas d'incident, c'est cette personne là qui doit avertir l'équipage en cas de fuite carburant ou d'incendie ». Comment va-t-elle faire si en cas de danger, elle refuse de s'adresser à des pilotes femmes, interpelle la secrétaire générale.

« Le service juridique est informé » de ce genre de dérive mais « il ne se passe pas grand chose d'autre », déplore Véronique Damon qui précise cependant qu'il s'agit « d'une toute petite minorité ».

Mais il y a encore des gens pour croire ou essayer de nous faire croire que l'islam est compatible avec la France, la République, l'égalité, et la démocratie.

Mais « depuis trois ans, nos enquêtes le montrent : il n'y a

pas d'explosion du fait religieux en entreprise », relativise Lionel Honoré, directeur de l'OFRE. Pour preuve, seulement 8% des salariés se disent « gênés » par la pratique religieuse de leurs collègues.

On rappellera en passant que l'OFRE, comme son nom ne le dit pas, c'est l'*Observatoire du Fait Religieux en Entreprise*, créé par [Lionel Honoré](#) en 2011 et on lira avec intérêt la prose du monsieur à propos de l'affaire Babyloup, cette prose explique pourquoi, selon lui, il n'y aurait pas explosion du fait religieux en entreprise. Le quidam, de façon évidente, a un souci avec la laïcité et les athées :

Ensuite, que représente le fait religieux ? Bien sûr, il est parfois instrumentalisé pour défendre des intérêts individuels ou communautaires. Bien sûr, il n'est parfois rien d'autre qu'une référence à une tradition, ou encore une manière de s'opposer et de provoquer. Mais il est, dans la très grande majorité des cas, l'expression d'un sentiment religieux, quelle que soit sa force. Il renvoie à la foi et aux convictions de la personne sur ce qu'elle est et ce qu'est son rapport au monde. Il est constitutif de la personne telle qu'elle se pense et en cela il est à mettre sur le même plan que des préférences sexuelles ou une couleur de peau. Respecter une personne, c'est aussi respecter sa foi et son expression même au travail avec comme cadre les limites soulignées plus haut.

le risque est d'opposer une radicalité à une autre et que la défense de la laïcité ne se confondent avec le rejet de la religion ce qui ne peut avoir comme effet que la défense de la religion par le rejet de la laïcité, une mécanique de la montée aux extrêmes dont Clausewitzou René Girard ont bien analysé les ressorts.

Les résultats partiels des travaux de l'Observatoire du fait religieux en entreprise soulignent des éléments importants à

regarder ici. **La manière dont est appréhendé le fait religieux au travail est directement liée à la pratique religieuse de la personne et ce, quelle que soit sa confession.** Dit autrement, un juif ou un catholique comprennent plus souvent le fait religieux d'un musulman au travail comme l'expression de sa foi et le perçoivent comme peu problématique. **Un athée le considère plus souvent comme illégitime et posant problème.** Dans le même sens, la perception des individus pratiquants qui ont été confrontés à un problème est, dans plus de trois cas sur quatre, que celui-ci était davantage lié au rejet de la religion qu'à une question de bonne réalisation du travail. **Enfin, les attentes des personnes ne sont pas une revendication à une liberté totale de pratique ou d'imposer leur comportement mais bien plus de pouvoir comprendre comment articuler intelligemment ce dernier avec leur rôle productif.**

http://www.liberation.fr/societe/2013/03/21/baby-loup-ou-la-question-du-fait-religieux-en-entreprise_890311

Lionel Honoré est membre du CRAPE- CNRS. Centre de Recherche sur l'Action Politique en Europe...

http://fr.wikipedia.org/wiki/Centre_de_recherches_sur_l%27action_politique_en_Europe

Il suffit de parcourir leur site, de voir le sujet des thèses, le titre des publications... pour comprendre le but très régionaliste, très anti-Etat, très ouvert aux minorités du centre...

<http://www.crape.univ-rennes1.fr/>

Ceci explique sans doute cela...

La palme ? Je la décernerai à RMC

Lundi matin sur RMC, j'ai entendu le journaliste de service dire sans rire que 95% des musulmans mettaient la religion avant l'entreprise...

Christine Tasin